

vrier courant, il peut être permis d'espérer qu'un grand nombre de jeunes gens y demanderont leur admission pour s'initier à la théorie agricole, à la pratique de la culture du sol, et aux différentes connaissances qu'exige l'exploitation d'une ferme.

En effet, pour profiter avantageusement du travail de propagande en faveur des améliorations agricoles à réaliser, tout aussi bien que des industries agricoles à mettre en pratique, il faut, quant aux jeunes gens, que l'instruction agricole soit plus généralement appréciée dans nos campagnes, afin qu'eux aussi, pratiquant pour leur propre compte, puissent entrer dans la voie du progrès agricole, atteindre les perfectionnements dans les travaux de culture qui puissent en général rendre l'agriculture prospère.

C'est ainsi que ces jeunes gens initiés à toutes les connaissances agricoles réaliseront sûrement les changements nécessités quant au mode de culture à suivre; ils apprendront à multiplier les prairies et à faire un bon choix de plantes fourragères qu'ils y feront entrer: source première de toute amélioration agricole, car qui a du foin peut avoir du blé; avec l'extension des pâturages, l'élevage des bestiaux s'accroîtra davantage. Le cultivateur aura alors à sa disposition les engrais indispensables au développement de la fertilité du sol; en cultivant moins de terre à blé, le cultivateur obtiendrait un rendement en blé plus considérable et de qualité supérieure, quoique cette culture occupât en étendue une superficie de terrain moins grande et plus riche en fertilité.

Joignant à ces connaissances celles d'une économie rurale et d'exploitation agricole bien entendue, sous le rapport de la pratique comme de la théorie, que de services ne pourraient-ils pas rendre dans les réunions des cercles agricoles, dans les conventions et les comices agricoles. La question des caisses rurales et de protection mutuelle dans les campagnes leur étant familière, ils pourront par leurs conseils et leurs bienveillantes recommandations, contribuer largement à leur bonne direction partout où elles seront établies.

Savoir concilier en faveur de la masse des cultivateurs la facilité des emprunts, avec la sûreté de la créance et la certitude d'un remboursement après un délai fixé par le prêteur, exige nécessairement beaucoup de précautions et même de responsabilité, car une "caisse rurale" que l'on veut établir le plus économiquement possible au point de vue des

opérations journalières ne pourrait donner lieu à un genre de spéculation que les directeurs d'une banque ordinaire se permettent de manière à favoriser les intérêts de ceux qui ont de l'argent en dépôt.

*Notre beurre.*—Mardi, le 12, avait lieu à Montréal une assemblée des fabricants de beurre de la province de Québec.

L'auditoire était nombreux. L'honorable ministre de l'Agriculture M. Angers, l'honorable M. Beaubien et M. Beauchamp M. P. P., assistaient à cette importante réunion.

M. Milton Macdonald, M. P. P., présidait l'assemblée. Après avoir exposé le but de la réunion, il invita M. de L. Taché à donner des explications au sujet des démarches faites par le comité de St-Joseph de Beauce, au sujet d'une prime à l'exportation du beurre et de l'installation des glaciers à bord des steamers.

L'assemblée a approuvé à l'unanimité le rapport de M. Taché.

L'hon. M. Angers a ensuite pris la parole; il a fait entrevoir la possibilité pour les fabricants de beurre canadien d'alimenter le marché anglais.

Le Canada produit déjà 60 0/0 de la quantité de beurre consommée en Angleterre et pourtant nos exportations dans ce pays sont loin d'atteindre ce chiffre.

L'Australie et le Danemark vont nous faire une vive concurrence, mais nous pouvons la combattre. Il faut être plus soigneux à l'emballage et veiller à ce que le beurre soit de première qualité.

L'hon. M. Angers dit que le gouvernement fédéral avait décidé d'acheter tout le beurre fabriqué en hiver, pendant la période du 1er janvier au 1er avril au taux de 20 cts la livre et de l'expédier ensuite à ses frais, sur les marchés anglais où des agents spéciaux en pousseront la vente. Ce sera une immense réclame pour les produits de notre industrie laitière.

Déjà, ajoute M. Angers, des négociations ont été entamées avec les compagnies de navires dans le but d'établir des entrepôts où le beurre sera emmagasiné dans des glaciers en attendant le départ des navires. On est assuré de la coopération des chemins de fer pour promouvoir les intérêts des fabricants.

L'hon. M. Beaubien parle en faveur de la prime d'un centin par livre de beurre d'été, afin d'encourager les exportateurs.

A l'unanimité des membres présents un comité a été formé, avec mission d'user de toute son influence auprès des députés, afin que ces derniers appuient